

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 2 juin 2020 à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt, Maire, pour la désignation de ses délégués dans les différents organismes auprès desquels la commune doit être représentée. Les élus ont voté une délégation de pouvoirs au maire, selon les modalités prévues par Code général des collectivités territoriales

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, Mme Rousselle, M. Ducrocq, Mme Binet, M. Dambricourt, Mme Becquet, M. Vanpoperinghe, M. Odièvre, Mme Soltysiak, Mme Delhaye, Mme Wuyts, M. Charlemagne, M. Buckman, Mme Scotté, M. Courtin, Mme Danset, Mme Ogez, M. Révillon, M. Penez, M. Blin, Mme Marquand.

Absent : M. Marie (procuration à M. Blin).

Le huis clos a été voté à l'ouverture de la séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme Delhaye et de Mme Sagniez et de leur remplacement par M. Marie et Mme Marquand, premiers suivants sur la liste conduite par M. Penez.

Versement des indemnités aux adjoints : le conseil décide par 19 voix pour et 4 contre le versement de l'indemnité maximale au maire et aux adjoints.

Désignation des délégués au sein du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme : ont été élus M. Deschodt, M. Avart, M. Dambricourt.

Au Syndicat intercommunal d'énergie des communes de Flandre : M. Deschodt, M. Dambricourt, titulaires, M. Ducrocq, M. Charlemagne suppléants.

Au Syndicat de l'Eau du Dunkerquois : M. Deschodt.

Au CCAS : outre le maire membre de droit, M. Ducrocq, Mme Binet, Mme Rousselle, M. Vanpoperinghe, Mme Scotté, Mme Becquet, M. Charlemagne, Mme Wuyts.

Cinq commissions municipales ont été installées : Travaux, environnement, sécurité, cimetière ; Finances, tourisme, patrimoine ; Affaires sociales, scolaires, logement ; Fêtes, cérémonies, sports ; Jeunesse et solidarité.